

PRIVAS, le 29 janvier 2021,

**AVIS D'ATTRIBUTION**

La Ville de PRIVAS communique qu'à la suite de l'avis d'appel public à la concurrence du 13 novembre 2020, relatif à l'entretien des Stades Municipaux de la Ville de Privas, un accord-cadre de travaux à bons de commande a été passé le 29 janvier 2021 (procédure adaptée) avec la SAS COSEEC France – 17 Impasse de la Pierre à Feu – PAE Les Grandes Vignes – 74330 LA BALME DE SILLINGY pour une durée de un an à compter de sa notification reconductible trois fois par période supplémentaire d'un an et pour un montant maximum pour la durée totale du marché (4 ans) de 100 000 € HT.

Le Maire,  
**Michel VALLA.**

